

APPEL D'OFFRE NATIONAL ET INTERNATIONAL N°01/2009

Assistance à la mise en œuvre de la «certification électronique en Algérie»

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) lance un appel d'offres national et international relatif à l'**Assistance à la mise en œuvre de « la certification électronique en Algérie»**.

Les prestations attendues par l'ARPT pour cette assistance se résument comme suit :

- Mettre en place les outils et les mécanismes nécessaires pour l'octroi des autorisations, le suivi et le contrôle des prestataires de services de certification électronique.
- Mettre en place un modèle de confiance national avec ses composantes réglementaire, organisationnelle et technique.

Les soumissionnaires intéressés peuvent :

- Retirer le cahier des charges du présent appel d'offres auprès de la direction générale de l'ARPT : 1, rue Kaddour Rahim, 16008 Hussein Dey Alger Algérie – Tel : +213 21 47 02 06 – Fax : +213 21 47 01 83- contre le paiement de vingt mille (20.000) dinars algériens non remboursables.
- Demander le cahier des charges du présent appel d'offres par e-mail à l'adresse (appeldoffre@arpt.dz) en présentant le justificatif de paiement.

Le dernier délai pour le retrait des cahiers des charges étant **le 04 Octobre 2009 à 16h00**.

Les offres doivent être transmises par voie postale recommandée, ou déposées au siège de l'ARPT, au plus tard **le 29 Octobre 2009 à 16h 00**, et ce, à l'adresse suivante :

*Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT)
A l'attention de Mr le Directeur Général
1, rue Kaddour Rahim, 16008 Hussein Dey, ALGER, ALGERIE*

L'offre proposée devra se présenter sous format papier ainsi que sous format électronique dans deux enveloppes distinctes comportant les pièces suivantes :

- L'enveloppe étiquetée « **offre technique** » comprenant les documents indiqués dans le cahier des charges.
- L'enveloppe étiquetée « **offre financière** » détaillée des charges et coûts relatifs à la proposition.

Sous peine de nullité de l'offre, l'offre technique ne doit contenir aucune indication d'ordre financier.

Les deux enveloppes doivent être fermées séparément et mises dans une enveloppe ne portant que la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Appel d'Offres :

« Assistance à la mise en œuvre de la certification et signature électronique en Algérie »

Un accusé de réception sera remis au dépôt des enveloppes.

Les soumissionnaires désirants avoir des compléments d'information ou d'éclaircissements peuvent transmettre leurs questions par voie postale à l'adresse sus mentionnée ou à l'adresse e-mail suivante : appeldoffre@arpt.dz , est ce, avant **le 10 Octobre 2009 à 16h 00**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.